

Annonce offre d'emploi entraineur GR

Temps partiel

La structure

L'Eveil de Chalon est une association sportive de loi 1901. Elle accueille au sein de sa structure 6 sections, Eveil de l'enfant, gymnastique artistique masculine et féminine, gymnastique rythmique, tir à l'arc et sport santé. Le club est affilié à la Fédération Sportive et Culturelle de France.

Tâches requises

- Encadrement sur les groupes compétitions GR (de débutante à performance)
- Possibilité de proposer des stages pendant les vacances scolaires
- Travail en collaboration avec les entraîneurs professionnels et bénévoles
- Participation à la vie du club

Profil recherché

- Personne sérieuse et ponctuelle, dynamique et motivée
- Capable de travailler en équipe de professionnels et de bénévoles
- Bon contact avec les parents, gymnastes et responsables de l'association
- Avoir l'esprit associatif

Diplômes :

- CQP AAG / BE / BPJEPS / DEJEPS / Licence STAPS (option Entraînement ou motricité) ou diplôme équivalent avec carte pro à jour, AF2/AF3
- Permis B

Expérience :

- Débutant accepté selon formation et motivation

Type contrat :

- CDD 7 mois remplacement congé maternité
- Temps partiel (75,84 heures mensuelles)
- Rémunération annualisée

Rémunération :

- Selon Convention Collective Nationale du Sport

FICHE DE POSTE

POUR REMPLACEMENT

ENTRAINEUR GR

| | |
|---------------------------|---|
| INTITULE DE L'EMPLOI | Entraîneur Gymnastique Rythmique et Sportive |
| EMPLOYEUR(S) | Club : 75,84 heures mensuelles Volume horaire annualisé |
| TYPE DE CONTRAT | CDD remplacement congé maternité (7 mois, évolutif) |
| TAUX HORAIRES | Fonction du niveau de diplôme et d'expérience du salarié |
| DONNEUR D'ORDRE | Club : Eveil de Chalon |
| PLACE DANS L'ORGANIGRAMME | Sous l'autorité du bureau représenté par le(la) président(e) et du responsable de la section GR |
| LIEU(X) DE TRAVAIL | Gymnase d'Hilaire de Chardonnet Pourra évoluer en fonction des besoins (Compétitions, stages...) |
| Nbre D'HEURES ANNUELLES | 75,84 heures mensuelles, lissage des heures sur la période |
| DIPLOMES REQUIS | BPJEPS, Licence STAPS, AF2, BE 1er degré activités gymniques |
| MISSIONS | <ul style="list-style-type: none"> • Encadrement des groupes GR loisirs, ensemble et compétitions • Engagement, accompagnement et suivi des gymnastes en compétitions individuelles et/ou ensembles • Encadrement et animation des stages pendant les vacances scolaires • Participation aux actions de promotion de la discipline • Collaboration avec la responsable technique du club, entraîneurs et dirigeants. • Participation à la vie associative |

| | |
|---|---|
| TEMPS D'ACTIVITE PERIODE SCOLAIRE | <p>13h dont 9h effectives plus 4h de préparation selon le planning suivant Ce planning peut évoluer en fonction des besoins et des ajustements nécessaires au bon fonctionnement de la section GR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mardi : 18h à 20h30 • Mercredi : 16h à 20h30 • Jeudi : 18h à 20h |
| TEMPS D'ACTIVITE VACANCES SCOLAIRES | Temps d'activités à déterminer en fonction des besoins |
| TEMPS D'ACTIVITES HORS ENTRAINEMENT | <p>S'ajouteront à ces heures d'entraînements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Heures de compétitions • Heures de tâches administratives et techniques. Celles-ci sont soumises à évolution en fonction des heures disponibles de l'entraîneur |
| CONGES | 5 semaines de congés devront être déposées auprès du club et validées par celui ci |
| CONTRAINTES HORAIRE | Un décompte des heures mensuelles devra être fourni au club Aucune heure supplémentaire ne pourra être validée sans justificatif |
| DEPLACEMENTS | <p>Seuls les déplacements pour se rendre sur les lieux de compétitions et dans le cas de l'usage de sa voiture personnelle pourront bénéficier d'un remboursement. Le remboursement s'effectuera sur la base du tarif en vigueur défini par l'administration fiscale et au départ du lieu de travail (gymnase d'Hilaire de chardonnet). Les remboursements ne pourront se faire que sur présentation des justificatifs.</p> |
| QUALITES REQUISES | <ul style="list-style-type: none"> • S'adapter au calendrier évolutif • Travail en équipe (responsable du club, aide entraîneur...) • Avoir le sens des responsabilités et l'esprit associatif • Être en capacité d'instaurer un bon climat relationnel avec les gymnastes et leurs familles |